

Modalités et moyens d'organisation



Organisation de la formation

- Effectif prévu : 9 participants maximum par groupe
- En intra entreprise : le planning est défini avec le Client
- En inter entreprise : planning choisi parmi les prochaines sessions organisées
- *Le cas échéant* : accès à la formation distancielle : ParcOoro et outil de classe virtuelle (du client ou fourni par l'ISTF) , liens transmis par mails aux participants
- *Le cas échéant* : lieu de la formation présentielle en inter entreprises : locaux mis à disposition par ISTF à Paris (75) ou La Chapelle sur Erdre (44)
- *Le cas échéant* : lieu de la formation présentielle en intra entreprise : locaux mis à disposition par le Client



Modalités et délais d'accès à la formation

- Positionnement pour un projet individuel : Validation du profil de l'apprenant, des prérequis, de ses attentes et de son projet lors d'un entretien téléphonique ou visio avec l'apprenant.
- Positionnement pour un projet intra entreprise : Validation des attentes du Client, du profil de ses collaborateurs concernés par la formation, des prérequis, et du projet lors d'un entretien téléphonique ou visio avec le Commanditaire.
- L'accès à la formation fait suite à la validation du projet de formation par signature d'un bon de commande et d'une convention de formation dans un délai de 48 heures minimum (hors weekend) après l'entretien de positionnement.



Matérialisation des certifications (le cas échéant)

- Le stagiaire bénéficiera d'un certificat (parchemin) sécurisé grâce à la Blockchain et d'un profil sur la plateforme de gestion de certifications Procertif
- Dans le cas d'une micro-certification de compétences : l'obtention de la certification est matérialisée par la délivrance d'un micro-certificat de compétences enregistré sur Procertif.
- Dans le cas d'une certification RSCH : l'obtention de la certification est matérialisée par la délivrance d'un certificat de compétences professionnelles enregistré au RSCH.
- Dans le cas d'une certification RNCP : l'obtention de la certification est matérialisée par la délivrance d'un certificat de compétences professionnelles enregistré au RNCP.



Accessibilité des personnes en situation de handicap

La formation peut être rendue accessible pour les personnes en situation de handicap suite à l'analyse du projet de formation lors de l'entretien de positionnement. La faisabilité de l'aménagement de la formation sera validée dans un délai de 72H maximum (hors weekend) : merci de nous contacter au préalable.

Référente Handicap : Nathalie Touzé - nathalie.touze@istf-formation.fr - 01 70 91 55 41



Moyens et méthodes pédagogiques

- Alternance entre méthodes transmissives, expérientielles et découverte active. Les activités et cas pratiques sont développés autour d'exemples et de ressources fournies par ISTF et/ou du projet professionnel ou personnel de l'apprenant.
- Plateforme de formation en ligne : www.parcrooro.com ; accessible 24/24h et 7/7j, du jour de début de la formation à 30 jours après la fin de la formation.
- Documentation variée (fiches synthèse téléchargeables, supports de formation, sites internet, blogs, articles, livres blancs...).
- *Le cas échéant* : classe virtuelle : par ordinateur ; en inter via Meet, Teams ou Glowbl, Webex, Glowbl ; en intra selon le choix du Client via Meet, Teams, Webex, Glowbl ou l'outil utilisé et mis à disposition par le Client
- *Le cas échéant* : ressources autoformatives (vidéo, tutoriels, rapid learning et/ou e-learning), mises à disposition et accessibles 24/24h et 7/7j, visibles plusieurs fois sur la plateforme de formation en ligne. L'apprenant y accède jusqu'à 30 jours après la fin de la formation.



Suivi et assistance pédagogiques et techniques

- Personne en charge du suivi (tutorat synchrone et asynchrone) et de l'assistance pédagogique pendant la formation : Formateur.rice à contacter via la plateforme de formation ISTF, la communauté en ligne si mise en oeuvre pendant la formation, par mail ou par téléphone
- Personne en charge de l'assistance technique pendant la formation : Learning Success Manager, ou Direction ou Equipe administrative, à contacter par mail : info@istf-formation.fr ou téléphone : Learning Success Manager (06 25 89 55 36) + Standard (01 70 91 55 41)
- Réponse en 48H maximum (hors weekend)



Suivi administratif de la formation

- Convention de formation
- Emargement en ligne
- Certificat de réalisation
- Attestation individuelle de formation



Modalités d'évaluation de la formation

- Évaluation des acquis en cours de formation : exercices, quiz, échanges
- *Le cas échéant* : évaluation finale à l'issue du cursus et visant l'obtention d'une micro-certification de compétences : exercices pratiques, assiduité et quiz en ligne accessible pendant 7 jours après la fin de la formation
- *Le cas échéant* : évaluation finale à l'issue du cursus et visant l'obtention d'une certification du Répertoire Spécifique (RSCH) : projet professionnel et soutenance de 30 minutes à distance avec un jury de 2 professionnels
- *Le cas échéant* : évaluation finale à l'issue du cursus et visant l'obtention d'une certification du Répertoire Nationale (RNCP) : rédaction de dossiers professionnel et technique puis soutenance d'une demi-journée en présentiel dans les locaux de La Chapelle sur Erdre (44), avec un jury de 2 professionnels incluant une mise en situation professionnelle, un entretien technique et une soutenance sur la base des productions et situations réelles présentées dans les dossiers professionnel et technique.
- *Le cas échéant* : évaluation de l'insertion professionnelle suite à l'obtention d'une certification RSCH ou RNCP : questionnaire en ligne envoyés 12 mois après la fin de formation.
- Évaluation de la satisfaction de l'apprenant à chaud : questionnaire en ligne
- Evaluation de la satisfaction de l'apprenant à froid : questionnaires en ligne envoyé 4 mois après la fin de la formation
- Evaluation de la satisfaction du prescripteur à chaud : questionnaire en ligne